

Une balade longue de 59 km sans descendre de sa monture



Par Gérard Stegmüller

CANTON - Le premier sentier équestre neuchâtelois inauguré au Petit-Sommartel.

L'AREN (Association réseau équestre neuchâtelois) a débouché le champagne hier au Petit-Sommartel. C'est à 1300 mètres d'altitude, sous la pluie, le vent, le froid et un léger brouillard – rien que ça! – qu'a été officiellement inauguré le premier sentier équestre neuchâtelois. A l'exception d'un seul passage, celui du Communal de La Sagne, encore à l'étude, le parcours de 59 km est équipé d'une cinquantaine de portails cavaliers automatiques.

L'astuce? Ces barrières métalliques hautes de deux bons mètres posées sur un socle donnent la possibilité aux cavaliers randonneurs de rester à cheval tout au long de leur balade. Tout sauf un luxe, selon Laurence Schaffner, la secrétaire de l'association: *«Je me rappelle avoir relié Les Bayards à La Chaux-du-Milieu. Sur 25km, je me suis retrouvée en face de 64 portails. A chaque fois descendre de sa monture... A la fin, je n'avais plus envie de faire du cheval!»*

Intenses démarches

Cette époque est désormais révolue. Grâce à la volonté sans faille de la septantaine de membres de l'AREN. Cette dernière a vu le jour en 2009. Mais c'est en fait en 2007 que le projet de créer un réseau de pistes équestres dans le canton a pour la première fois été abordé, sous l'égide du Réseau urbain neuchâtelois (Run).

Une drôle d'allure pour un monde qui a plutôt l'habitude de galoper. Mais qui s'explique principalement par les innombrables et intenses démarches effectuées par l'AREN auprès des propriétaires fonciers. *«Nous avons dû revenir à la charge plusieurs fois auprès de certains. D'entente avec notre partenaire Neuchâtel Rando, il a fallu trouver le juste milieu pour aboutir à une bonne cohabitation entre les randonneurs à pieds et ceux à cheval»*, a dévoilé Eric Haldimann, le président de l'association.

A force de persévérance, le citoyen de Brot-Dessus et son comité ont fini par convaincre quasiment tout le monde. Une seule opposition, qui a nécessité une modification d'un parcours qui traverse six communes: Val-de-Ruz, La Sagne, Les Ponts-de-Martel, Le Locle, La Chaux-du-Milieu et Val-de-Travers.

Et ce n'est qu'un début. Cette année, si tout va bien, deux autres itinéraires équestres seront équipés façon nouvelle mouture: celui de Val-de-Travers - La Brévine (94 km) et celui de Val-de-Ruz - Les Convers (40 km). La réalisation du quatrième, entre Les Brenets et La Chaux-de-Fonds (63 km), s'annonce plus corsée. *«C'est dans les villes que nous rencontrons le plus d'oppositions. A cause des crottins»*, a ajouté Eric Haldimann.

Le Bas occulté?

Une fois aménagés à neuf, ces quatre tracés totaliseront plus de 250 km. *«Il nous restera alors environ 300km de chemins à développer»*, a souligné Laurence Schaffner. Occulté, le bas du canton? *«Du tout. Cette région ne sera pas oubliée. Patience. Dans le Bas, cela devrait aller plus vite. Parce qu'il y aura moins de portails automatiques à installer.»*

Les responsables de l'AREN parlent ici de «sentiers conseillers». Le balisage est léger. Les utilisateurs sont plutôt tentés par des cartes tirées d'internet. Seuls les endroits susceptibles d'induire les cavaliers en erreur sont porteurs d'une signalétique.

Avant de pouvoir pavoiser, et une fois les démarches administratives abouties, l'AREN a frappé à plusieurs portes. Le Canton, les communes, la Confédération ont sorti leur crapaud. Idem pour des amoureux du cheval et de mobilité douce. La Loterie romande a été d'accord de déboursier 60 000 francs sur trois ans.

Car cette installation moderne a un prix. Un portail automatique revient à environ 3000 francs, pose comprise. Le premier parcours équestre neuchâtelois a donc coûté quelque 150 000 francs.

Cette première réalisation répond au souhait des agriculteurs neuchâtelois désireux de diversifier leur activité via le développement de l'accueil et l'hébergement. Des restaurants figurent parmi les sept prestataires concernés par cette nouveauté, dont un des buts est d'attirer des touristes.

Et le cheval dans tout ça? Au Petit-Sommartel, au moment de la démonstration, les trois «volontaires» se sont montrés réticents à passer l'obstacle. Laurence Schaffner: «*Il faut leur laisser le temps de s'adapter. Les chevaux apprennent vite. Un jour suffira.*» Quelles bêtes!

Gratuit à neuchâtel, payant aux Franches-montagnes

L'ensemble des acteurs touristiques du canton de Neuchâtel sont évidemment concernés par la démarche innovante de l'Association réseau équestre neuchâtelois. Celle-ci s'est notamment approchée de l'AREF (Association réseau équestre des Franches-Montagnes) pour mener à bien sa première expérience. «*Les portails sont un peu différents des nôtres*», analysait hier le vice-président de l'AREF, Christian Tanner. Il émettait de légers doutes quant à la fermeture automatique de l'installation: «*A voir avec le temps.*» L'AREF compte 350 km de parcours équestres, équipés de près de 230 portails automatiques. Contrairement à sa sœur neuchâteloise, l'association jurassienne a décidé de faire payer les randonneurs domiciliés hors des Franches-Montagnes (7 francs par jour, 100 francs pour un forfait annuel). «*Nous effectuons des contrôles sporadiques*», a lâché le citoyen de Montfaucon.

Avant les tracteurs

L'AREN devra rendre des comptes. Selon le désir du Run, l'association est censée alimenter un fonds qui entretient les sentiers pédestres. «*Pas si vite*», a rapporté le président Eric Haldimann. «*On doit discuter. Je veux bien que les chevaux amochent les chemins. Mais ils existaient avant les tracteurs!*»